

HV/ad
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-92 du 15 Avril 1977

chargeant le Camarade Adolphe BIAOU,
Ministre de la Fonction Publique et
du Travail, de l'intérim du Camarade
Philippe AKPO, Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative pour
compter du 13 avril 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;
- VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er. Pour compter du 13 avril 1977, le Camarade Adolphe
BIAOU, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, assure
l'intérim du Ministre du Développement Rural et de l'Action
Coopérative, pendant l'absence du Camarade Philippe AKPO.

ARTICLE.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 Avril 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MEPT-MDRAC6 autres Ministères 13
SGG 4 SPD 2 BN 2 UNB 2 FSJEP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IEAA-IEEF-DCCT-
ONEPI-Grde Chanc. 5 JORPB 1.-